Document généré le 11 août 2025 07:19

Port Acadie
Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies

Dans le sillage de « l'Acadie en France » : *Les chemins de la liberté* de Jean Mohsen Fahmy

Robert Viau

Numéro 32, automne 2017

Terrains et territoires

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1070566ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1070566ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)
1916-7334 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Viau, R. (2017). Dans le sillage de « l'Acadie en France » : *Les chemins de la liberté* de Jean Mohsen Fahmy. *Port Acadie*, (32), 93–123. https://doi.org/10.7202/1070566ar

Résumé de l'article

Véritable saga en deux volumes, le roman historique *Les chemins de la liberté* (2013-2014) de Jean Mohsen Fahmy porte sur les séquelles de la Déportation, l'acclimatation des Acadiens rapatriés en Poitou et leur détermination à retrouver leur pays d'origine. Le roman de Fahmy décrit admirablement bien la progression des Lumières en France et en Amérique, et rappelle un épisode méconnu de l'histoire acadienne. Roman historique qui se déroule sur les deux rives de l'Atlantique, *Les chemins de la liberté* établit des liens entre deux communautés et démontre que l'héritage franco-acadien, cette « mémoire en partage », mérite d'être mieux connu et développé.

Dans cet article, nous analyserons le thème de « l'Acadie en France », ses bases historiques, ses multiples manifestations et ses répercussions dans le monde associatif. Nous porterons aussi une attention particulière à la querelle du prix France-Acadie 2014, querelle suscitée à la suite de l'attribution du prix au roman de Fahmy, et qui va engendrer une remise en question des critères d'attribution du prix. Le roman de Fahmy reprend en les modernisant les thèmes traditionnels des romans de la Déportation, décrit les soubresauts qui ont mené à la liberté en France et en Amérique, et garde intact l'idéal d'un paradis qui, bien que perdu, ne cesse d'attirer et de susciter des quêtes… et des querelles.

Tous droits réservés © Université Sainte-Anne, 2020

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Dans le sillage de « l'Acadie en France » : *Les chemins de la liberté* de Jean Mohsen Fahmy

Robert Viau
Université du
Nouveau-Brunswick

Résumé
Véritable saga en deux volumes, le roman historique *Les chemins de la liberté* (2013-2014) de Jean Mohsen Fahmy porte sur les séquelles de la Déportation, l'acclimatation des Acadiens rapatriés en Poitou et leur détermination à retrouver leur pays d'origine. Le roman de Fahmy décrit admirablement bien la progression des Lumières en France et en Amérique, et rappelle un épisode méconnu de l'histoire acadienne. Roman historique qui se déroule sur les deux rives de l'Atlantique, *Les chemins de la liberté* établit des liens entre deux communautés et démontre que l'héritage franco-acadien, cette « mémoire en partage », mérite d'être mieux connu et développé.

Dans cet article, nous analyserons le thème de « l'Acadie en France », ses bases historiques, ses multiples manifestations et ses répercussions dans le monde associatif. Nous porterons aussi une attention particulière à la querelle du prix France-Acadie 2014, querelle suscitée à la suite de l'attribution du prix au roman de Fahmy, et qui va engendrer une remise en question des critères d'attribution du prix. Le roman de Fahmy reprend en les modernisant les thèmes traditionnels des romans de la Déportation, décrit les soubresauts qui ont mené à la liberté en France et en Amérique, et garde intact l'idéal d'un paradis qui, bien que perdu, ne cesse d'attirer et de susciter des quêtes… et des querelles.

Abstract
A true saga in two volumes, the historical novel Les chemins de la liberté *(2013-2014) by Jean Mohsen Fahmy depicts the aftermath of the Deportation. Acadians repatriated in the Poitou region must adapt to French society, but they remain determined to return to America. Fahmy's novel admirably describes the progress of the Enlightenment in France and America, and recalls a barely known episode in Acadian history. An historical novel set on both sides of the Atlantic,* Les chemins de la liberté *establishes links between the two communities and demonstrates that the Franco-Acadian heritage, this memory that two countries share, deserves to be better known and developed.*

In this article, we will discuss the theme of "Acadia in France," its historical basis, its multiple manifestations, and its repercussions among cultural organizations. We will also pay particular attention to the quarrel over the 2014 France-Acadie Prize, a quarrel due to the attribution of the prize to Fahmy's novel, which called into question the criteria for awarding the prize. Fahmy's novel resumes the modern themes of the novels of the Deportation, describes the

upheavals that led to freedom in France and America, and keeps intact the ideal of a paradise that, although lost, never stops to attract and spark quests... and quarrels.

Mots clés
Déportation, roman historique, associations France-Acadie, Poitou, Lumières, prix France-Acadie

Keywords
Deportation, historical novel, France-Acadia associations, Poitou, Enlightenment, France-Acadie Prize

> – L'Acadie… Tu as raison. C'est l'Acadie qui est importante. C'est l'Acadie qu'il ne faut pas oublier. D'ailleurs, je sais que tu ne l'oublies pas… (*MF*, 16)[1]

Plus de deux siècles et demi après la Déportation et le départ de la majorité des Acadiens qui s'étaient réfugiés sur la Ligne acadienne, le souvenir de cette histoire particulière ne s'est pas éteint dans le Poitou. Il faudrait même étendre cette affirmation à toute la France, car bien que les attaches se soient distendues au fil du temps, celle-ci conserve des relations privilégiées avec l'Acadie grâce aux liens intangibles d'un sang, d'une langue, d'une culture et d'une histoire communes et, de manière plus officielle, par des accords intergouvernementaux, des regroupements associatifs, des jumelages de villes et de villages, et des programmes d'échanges entre universités et établissements scolaires. Comme l'écrit le romancier français Alain Dubos, vice-président de l'association Amitiés France-Acadie : « Si l'on plaçait un jour un emblème sur une bannière acadienne, ce serait peut-être deux mains tendues l'une vers l'autre […][2]. » Cet héritage culturel toujours vivace est le thème de nombreuses œuvres qui portent sur l'*empremier*[3], la Déportation ou les tentatives d'acclimatation des déportés en France.

1 Jean Mohsen Fahmy, *Les chemins de la liberté*, tome 1, *Marie et Fabien*, Chicoutimi, Éditions JCL, 2013, 356 p.; tome 2, *L'ultime voyage*, Chicoutimi, Éditions JCL, 2014, 361 p. Désormais, les références à ces ouvrages seront indiquées par les sigles *MF* et *UV*, suivis du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

2 Alain Dubos, *La plantation de Bois-Joli*, Paris, Presses de la Cité, 2005, p. 42.

3 Désigne la période des débuts de l'Acadie, avant la Déportation.

Les romans rédigés par des auteurs français sur l'Acadie ou ceux qui se situent en France, rédigés par des auteurs canadiens, et qui racontent le périple des Acadiens déportés s'inscrivent d'emblée dans l'édification d'une littérature acadienne à multiples facettes qui ne cesse d'étonner par sa richesse et sa diversité. Tout récemment, Jean Mohsen Fahmy a publié une saga en deux volumes, *Les chemins de la liberté*, portant sur les aventures d'Acadiens ayant grandi en Europe après la Déportation, mais déterminés à retrouver leur pays d'origine. Dans cet article, nous traiterons de l'Acadie en France, ses bases historiques, ses multiples manifestations et ses répercussions dans le monde associatif. L'héritage franco-acadien, cette « mémoire en partage », mérite d'être mieux connu et développé, et c'est ce que nous tenterons de faire dans les pages qui suivent. Après avoir étudié les affinités et les échanges entre l'Acadie et le Poitou et la France, nous terminerons en analysant l'œuvre de Fahmy, ses liens avec les autres œuvres traitant de la Déportation, et la malheureuse controverse entourant le lauréat du prix France-Acadie 2014.

Un épisode peu connu de la Déportation

Une connaissance des événements historiques survenus en Acadie et en France, en particulier la Déportation et la tentative d'implantation acadienne en Poitou, est nécessaire pour apprécier la subtilité du problème qu'évoque Jean Mohsen Fahmy. L'Acadie des origines se situe sur la route des invasions, entre deux colonies antagonistes : la Nouvelle-France au nord et la Nouvelle-Angleterre au sud. Dès que la moindre entreprise hostile divise les métropoles française et anglaise, l'Acadie en subit les contrecoups. Comme le fait remarquer Chateaubriand : « Malheur à ces populations limitrophes qui cultivent les champs de bataille où les nations doivent se rencontrer[4] ! » De 1604 à 1713, l'Acadie change de mains à plusieurs reprises avant d'être cédée définitivement à l'Angleterre par le traité d'Utrecht.

4 Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 1998, tome 2, p. 741.

Pendant plus de quarante ans, les Acadiens mènent une existence fort productive et relativement paisible, de sorte que les Britanniques les surnomment les *French Neutrals.* Toutefois, l'Angleterre et la France se préparent à livrer une nouvelle guerre, de portée mondiale : la guerre de Sept Ans (1756-1763). Devant cet état de fait, les administrateurs de la colonie, en majorité des militaires de carrière, exigent la soumission totale et immédiate des Acadiens, et cherchent à les forcer à prêter un serment d'allégeance inconditionnel à la Couronne britannique et à porter les armes sous ce drapeau. Les Acadiens réclament en vain la neutralité et ne montrent aucun intérêt pour ces guerres impériales, préférant, – voltairiens sans le savoir – « cultiver leur jardin[5] ».

Les Acadiens sont perçus par les administrateurs britanniques comme des paysans papistes et francophiles dont il faut se méfier. Les meilleures terres se trouvent entre leurs mains et leur présence entrave le peuplement de la région par des sujets britanniques qui, eux, seraient plus conformes à la norme souhaitée. Ces colons viendraient plus facilement si on pouvait leur distribuer les fermes, les habitations, les chevaux et le bétail des Acadiens dont on se serait au préalable débarrassé. Comme l'écrit Antonine Maillet dans *Pélagie-la-Charrette*, pendant que l'Acadie « continuait allégrement à planter ses choux […] les soldats anglais qui rêvaient d'un coin de terre se mirent à lorgner ces champs-là[6] ». L'incompréhension, la crainte et la haine firent en sorte que les Acadiens furent tous jugés ennemis de la Couronne, quels que soient leur âge, leur sexe ou leurs véritables convictions, et subirent, bien que le terme soit anachronique, les affres d'un « nettoyage ethnique ».

Ce n'est que le 18 mai 1756 que la guerre sera officiellement déclarée entre la France et l'Angleterre, mais à cette date les Acadiens de Beaubassin et de Grand-Pré avaient, depuis des mois,

5 « Cela est bien, répondit Candide, mais il faut cultiver notre jardin ». D'après Candide, il faut s'accommoder de la réalité, car c'est le travail qui donne sa place à chacun et qui engendre un bonheur modeste. Voltaire, *Candide ou l'Optimisme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2007, p. 154.

6 Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette*, Montréal, Bibliothèque québécoise, [1979] 1990, p. 19. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *PLC*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

été déportés dans les colonies anglo-américaines du Massachusetts à la Géorgie. Ce qu'on sait moins, c'est que quelque 1 500 Acadiens de la région du bassin des Mines (des villages de Grand-Pré, Rivière-aux-Canards et Pigiguit) qui devaient être déportés en Virginie ont été refoulés en Angleterre, car cette colonie refusait de les accueillir. De 1756 à 1763, ils seront détenus dans les ports anglais de Falmouth, de Southampton, de Bristol et de Liverpool, dans des conditions déplorables.

En 1763, à la fin de la guerre, l'ambassadeur de la France en Angleterre, le duc de Nivernois, entreprend de rapatrier les Acadiens de l'Angleterre, du moins les miraculés qui avaient survécu à la picote, à la dysenterie, à la longue nuit des cales et des prisons anglaises. Les survivants sont transportés à Saint-Malo, à Morlaix, à Cherbourg et à Boulogne où ils retrouvent leurs concitoyens de Louisbourg, de l'île Royale (île du Cap-Breton) et de l'île Saint-Jean (île du Prince-Édouard), qui y avaient été transportés après les déportations de 1758. Ces Acadiens vont subsister pendant quinze ans dans les ports français, tout en recevant une solde du gouvernement, mais cette situation ne peut perdurer. Le Roi qui voulait conserver les Acadiens dans son royaume « ordonna qu'on leur cherchât des établissements conformément à la promesse qui leur en avait été faite […] L'intention de S. M. [Sa Majesté] était de les attacher à la glèbe[7] ».

Les Acadiens reçoivent des propriétés à Belle-Île-en-Mer ou sont invités par le marquis Louis-Nicolas de Pérusse des Cars à défricher ses terres sur le plateau de Monthoiron, dans le Poitou. Cette dernière expérience intéresse tout particulièrement l'auteur des *Chemins de la liberté*. En 1773-1774, des familles acadiennes, soit un total de 1 472 personnes[8], sont installées dans la région

7 Mémoire au sujet du Conseil du roi, 1778, cité par Jean-François Mouhot, *Les réfugiés acadiens en France (1758-1785), l'impossible réintégration?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, [2009] 2012, p. 101.

8 Dominique Guillemet, « Acadie généalogique et lieux de mémoire français : les exemples de Belle-Île-en-Mer et du Poitou », dans *L'Acadie plurielle. Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, sous la direction d'André Magord, Poitiers/Moncton, Institut d'études acadiennes et québécoises, Université de Poitiers/Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 2003, p. 81.

d'Archigny, de Cenan (maintenant La Puye) et de Saint-Pierre-de-Maillé, le long d'une nouvelle voie toute droite, appelée pour cette raison la Ligne acadienne. Cette voie rectiligne surprend dans une région où les routes sont plutôt sinueuses et suivent les caprices de la topographie. Chaque famille reçoit une petite exploitation agricole de 17 hectares avec une ferme complète, un puits ou un four à pain (partagés avec la ferme voisine), une paire de bœufs, une vache, une charrue et une charrette, et des outils pour travailler la terre. Les Acadiens deviennent paroissiens de l'église Saint-Hilaire de Cenan et de l'abbaye de l'Étoile[9], et une école d'agronomie est instituée pour leur enseigner les nouvelles techniques.

Malheureusement, dès octobre 1775, l'expérience s'avère un échec. Comme l'écrit l'historien et géographe Jean Pitié, les terres qui furent allouées aux Acadiens n'étaient ni des plus riches ni des plus faciles à défricher :

> Une forme de lande, *la brande*, donne son nom aux pays situés à l'est et au sud de Poitiers. Les auteurs anciens décrivent ces mornes étendues couvertes de bruyères à balais, d'ajoncs, de genêts, de callune, de fougère et de molinie associées à des sols de mise en valeur très difficile. Elles furent le royaume de la pauvreté. […] Il n'existe guère de paysage aussi désolé que celui-ci[10].

Les Acadiens, qui avaient cultivé de vastes espaces fertiles en Amérique, ne trouvent dans le Poitou que de petites terres médiocres, ce qui ne peut que susciter le mécontentement[11].

---

9 Fahmy ne mentionne ni l'église Saint-Hilaire de Cenan ni l'abbaye de l'Étoile, et fait participer ses Acadiens aux cérémonies de l'abbaye Saint-Savin et à la foire qu'on y tenait, ce qui lui permet de décrire ce site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO (*MF*, 26).

10 Jean Pitié, « Milieu physique, paysages », Robert Favreau *et al.*, dans *Poitou : (Haut-Poitou), Deux-Sèvres, Vienne*, Paris, Christine Bonneton, 1983, p. 288-289.

11 Comme le souligne les personnages acadiens du roman de Fahmy, la terre est ingrate et les labeurs ardus et incessants : « Le soir, on se réunissait à l'orée des villages pour fumer une pipe et bavarder un peu; on évoquait la brande, la terrible brande de ce pays qu'il fallait combattre à la sueur de son front; on maudissait les bruyères, les ajoncs, les ronces et les fougères qui s'agrippaient au sol avec la ténacité d'un diable griffu, et qu'il fallait arracher à coups de grands ahans » (*MF*, 37).

Les Acadiens avaient été réticents à quitter les ports de la Manche, car ils rêvaient de retourner en Acadie. Ils se retrouvaient désormais à l'intérieur des terres, dans un endroit isolé où il y avait peu de logements de construits et des lots en friche ou difficiles à défricher. De plus, tous les Acadiens n'étaient pas cultivateurs ou ne l'étaient plus depuis longtemps. Le gouvernement français voulait faire de ces nouveaux venus d'excellents laboureurs sans tenir compte de leurs métiers antérieurs ni des années d'emprisonnement et d'inaction. Ayant vécu pendant plus de dix ans dans les ports français, les Acadiens s'étaient déshabitués du travail de la terre et plusieurs étaient devenus marins, pêcheurs ou charpentiers de marine.

Les Acadiens installés dans les terres du marquis apportaient avec eux des habitudes d'indépendance qui ne pouvaient cadrer avec le système féodal encore en vigueur dans la France paysanne de l'Ancien Régime. Ils devaient apprendre un nouveau mode de vie dans une région aux structures féodales dont ils ignoraient les rouages. En outre, ils étaient déçus et avaient l'impression d'avoir été trompés, car ils ne recevaient pas d'acte de propriété, tel que cela leur avait été promis, de sorte qu'ils ne voyaient pas l'utilité de cultiver des terres qui ne leur appartenaient pas. En somme, les déportés souhaitaient retrouver ce qu'ils avaient perdu en Acadie, ce qui était impossible. Comme l'écrit le marquis de Pérusse des Cars à M. de la Croix, premier commis du Contrôleur général : « Ils continuent de se repaître de chimères que leurs chefs leur ont inculquées [...] dont le résultat est toujours de les ramener en Acadie[12]. »

À cause des difficultés d'exploitation de la terre, de leur inadaptation à la société française ou tout simplement du mal du pays, les Acadiens vont chercher à partir moins de deux ans après leur arrivée dans le Poitou. Edme Rameau de Saint-Père, qui a pu bénéficier des derniers témoignages des descendants directs d'Acadiens ayant connu la Déportation, écrit à ce sujet : « Ces derniers ne se plaisaient point dans ce pays aux pâturages maigres

12 Guy-Charles Bugeon, « Les causes de l'échec de l'établissement acadien en Poitou au XVIII^e siècle », dans *Les Amitiés acadiennes*, n^o 86, 4^e trimestre 1998, p. 31.

et aux horizons tristes; ils s'y considéraient comme campés plutôt qu'établis[13]. » Plutôt que de rester « manger de la brande », selon leur expression, les Acadiens préférèrent « filer au pays[14] ». Se rappelant avec nostalgie la liberté dont ils jouissaient en Amérique, près de 1 360 Acadiens se retirent à Nantes avant de s'embarquer en 1785 « pour le Mississippi pour aller [...] chez les Espagnols[15] », vers ce qu'ils considèrent comme une nouvelle Acadie, la Louisiane.

Malgré cette saignée, une centaine d'Acadiens se sont réenracinés en Poitou, et cette petite communauté est désormais attachée à son nouveau destin. Les mariages des Acadiens avec leurs voisins poitevins ont permis à plusieurs de poursuivre les défrichements et l'exploitation des terres. D'après Émile Lauvrière, « les Acadiens du Poitou qui persistèrent s'en trouvèrent bien; bientôt, ils ne se distinguèrent plus de la population avoisinante que par leur teint bronzé, leur air résolu, leur souple vigueur; leurs filles, pourvues de privilèges, furent recherchées en mariage par les jeunes gens du pays[16] ». Les Acadiens qui étaient redevenus des Français s'étaient adaptés à leur nouveau pays.

L'Acadie en Poitou

Quoiqu'ils soient bien intégrés dans la société d'accueil, les descendants d'Acadiens s'interrogent sur leur origine ethnique et ne veulent pas laisser perdre un héritage culturel si singulier. Que ce soit par des recherches généalogiques, par des regroupements associatifs ou même par cette façon spécifique de se saluer en disant : « Bonjour cousin! », « Bonjour cousine! » qui fait référence à

13 Edme Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique, l'Acadie (1604-1881)*, Paris/Montréal, Librairie Plon/Granger Frères, 1889, vol. 2, p. 232.

14 Témoignage de Benjamin Boudrot recueilli par Edme Rameau de Saint-Père, cité par Damien Rouet, « Les Acadiens dans le Poitou : permanence d'une identité », dans *Études canadiennes/Canadian Studies*, nº 37, 1994, p. 151.

15 Témoignage recueilli par Rameau de Saint-Père, cité par Rouet, *op. cit.*, p. 152. Par le traité de Fontainebleau (1762), les territoires de la Louisiane situés sur la rive droite du Mississippi (comprenant La Nouvelle-Orléans) avaient été cédés à l'Espagne par Louis XV. Les Acadiens émigrent donc vers un territoire espagnol, catholique et allié de la France.

16 Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, Paris, Librairie Henry Goulet, 1924, vol. 2, p. 179.

l'appartenance acadienne[17], les descendants des déportés cherchent à se démarquer et à valoriser leur passé.

En 1973, pour célébrer le bicentenaire de l'arrivée des Acadiens à Archigny, le musée des Huit-Maisons a été créé dans la ferme n° 10 sur la Ligne acadienne. L'association Les Cousins Acadiens du Poitou anime ce musée qui présente le mode de vie des premiers Acadiens dans le Poitou. L'association a aussi pour projet la rénovation des fermes avoisinantes. En effet, des 58 fermes qui ont été construites pour les déportés, 36 subsistent. Si beaucoup d'entre elles sont encore habitées, d'autres ont été transformées ou sont dans un état pitoyable. Pour sauver ce patrimoine souvent voué à l'indifférence, la commune d'Archigny est maintenant propriétaire des fermes n° 1 (qui date de 1773 et qui serait la plus ancienne habitation de la Ligne acadienne) et n° 10. Les Cousins Acadiens du Poitou ont restauré la ferme n° 6 où sont organisées des conférences et présentées des expositions temporaires[18]. L'église Saint-Hilaire de Cenan, l'abbaye de l'Étoile et les maisons nos 1, 6, 9 et 10 sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

C'est une affiche sur une petite route de campagne du Poitou indiquant « La Ligne Acadienne » qui a été l'élément déclencheur du roman de Jean Mohsen Fahmy. Intrigué par la présence d'Acadiens dans cette région de France, il s'est écarté de son chemin pour visiter le site, puis de retour au Canada s'est penché sur l'histoire de ces Acadiens du Poitou[19]. L'auteur natif du Caire et Franco-Ontarien d'adoption n'est pas le premier à s'intéresser à cette histoire particulière. Il existe, bien qu'elle soit peu connue, une littérature de l'Acadie du Poitou. Dans certains romans, tels *Les marées du Grand Dérangement* (1994) de Claude Le Bouthillier ou *La plantation de Bois-Joli* (2005) d'Alain Dubos, l'épisode de la Ligne acadienne est résumé en quelques pages et présente les mêmes thèmes : les

17 André Magord, « Identités acadiennes en Poitou et à Belle-Île », dans *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, 1997, p. 686.

18 Guy-Charles Bugeon, « Tentative d'établissement des exilés acadiens en Poitou (1773-1775) », dans *Les Amitiés acadiennes*, n° 99, 1er trimestre 2002, p. 23.

19 Voir Valéry Lessard, « Les chemins de la liberté », dans *Le Droit*, 30 juin 2013, en ligne : https://www.ledroit.com/archives/les-chemins-de-la-liberte-491490214b269f3c61d0ab053db1d55a (site consulté le 11 mars 2020).

années d'enfermement dans les ports anglais, la souffrance et les deuils des Acadiens. Dans ces romans, les Acadiens s'adaptent mal ou pas du tout à leur terre d'accueil dans le Poitou. Après vingt ans d'exil en Europe, ils conservent encore quelque chose d'intangible, un rêve auquel ils avaient goûté, celui de posséder une terre et d'être libres. Ils préfèrent s'en aller vers l'inconnu plutôt qu'être comme les paysans français « asservis, soumis à tant d'impôts, libres de rien qui valût la peine d'être vécu[20] ».

D'autres romans, tels *Anne d'Acadie* (1984) de Jeanne Ducluzeau et *L'Acadien* (1990) de Mathieu Quéméneur, portent exclusivement, et de façon positive, sur l'enracinement des Acadiens dans le Poitou. Ils se présentent comme des romans du terroir, décrivent la société paysanne et l'agriculture poitevine, et la difficile acceptation des Acadiens par les Poitevins. Certes, l'arrivée des déportés bouleverse le mode de vie des Poitevins, mais de ce brassage de peuples et d'idées naît un désir d'innover, de « réussir ce qui est inosé[21] » et de mettre fin aux vieilles façons de faire. Des conflits continuent de surgir, mais les paysans ne pensent plus tout à fait de la même façon : les vrais coupables de la misère du peuple, ce ne sont pas les nouveaux arrivants, mais les nobles et le roi. À la suite de la Révolution française, les paysans exercent enfin le droit de propriété et les Poitevins et les Acadiens fusionnent en un nouveau peuple « où chacun na[ît] propriétaire libre, sans redevances seigneuriales, soumis uniquement aux impositions de la fraternité![22] ».

Dans ces romans, les Acadiens s'acclimatent à leur nouvel environnement, tandis que d'autres retraversent l'océan, s'attirant le surnom de « piétons de l'Atlantique ». Comme l'écrit Sylvain Rivière dans *La Belle Embarquée* (1992), un roman portant sur les Acadiens qui se sont engagés auprès d'armateurs jersiais afin de retourner dans leur pays d'origine : « l'errance, à jamais logée en leur cœur de déportés, ne pouvait plus les quitter. Toujours en quête d'un coin de terre correspondant un peu plus à cette Acadie des beaux jours, jamais ils n'arrivaient à vraiment se fixer[23] ». Ce

20 Dubos, *op. cit.,* p. 19.
21 Mathieu Quéméneur, *L'Acadien*, Sarreguemines, Éditions Pierron, 1990, p. 45-46.
22 *Ibid*., p. 188.
23 Sylvain Rivière, *La Belle Embarquée,* Moncton, Éditions d'Acadie, 1992, p. 26.

thème revient tel un leitmotiv dans un roman récent, *Les chemins de la liberté* de Jean Mohsen Fahmy.

Les chemins de la liberté en France

Le titre *Les chemins de la liberté* n'est pas sans rappeler la trilogie romanesque *Les chemins de la liberté* (1945-1949) de Jean-Paul Sartre, œuvre majeure rédigée dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale où les personnages sont condamnés à assumer leur propre réalité, la juger et choisir : s'engager ou abdiquer sa liberté. Les personnages de l'œuvre de Fahmy, à la différence de celle de Sartre, ne sont pas sujets à une crise morale qui doit déterminer leur sort, mais sont portés par les événements de l'Histoire. Le fait qu'ils soient des enfants permet à l'auteur de les présenter comme des observateurs plutôt que des êtres pleinement conscients de la tragédie à laquelle ils participent. Il ne s'agit pas d'une aventure intérieure, en eaux troubles, parfois glauques et désespérées, mais d'une série d'aventures picaresques qui survolent l'histoire de la fin du XVIII^e^ siècle. Toutefois, les personnages sont eux aussi confrontés à un choix moral : s'engager à revenir en Acadie et s'affirmer en tant qu'Acadiens ou abdiquer leur passé et se fondre dans la foule parisienne.

Fahmy s'inspire d'un épisode historique qui a pour lui « une certaine résonance[24] ». Comme il l'écrit dans « Le roman historique : histoire ou roman? » :

> La première impulsion, la plus profonde, celle qui m'amène à écrire, c'est le désir, le besoin de raconter une belle histoire. [...] Et je veux, à travers ces histoires, examiner ce mystère auquel je crois profondément : l'extraordinaire résistance du cœur humain, de l'esprit humain face à l'adversité, à l'injustice et à la souffrance[25].

Il est l'auteur le plus récent à s'intéresser à la Déportation, aux souffrances et à la résilience des Acadiens, et à l'Acadie du Poitou.

Dans ce roman, les personnages subissent les conséquences de la Déportation. Marie Guillot naît en captivité en Angleterre, tandis

24 Jean Mohsen Fahmy, « Le roman historique : histoire ou roman? », communication présentée au Musée des Beaux-Arts du Canada, 28 mars 2007, f. 7.

25 *Ibid.*, f. 6.

que Fabien Landry grandit au Havre où ses parents ont échoué après le Grand Dérangement (*MF*, 29). Pour ces enfants d'exilés, l'Acadie des aboiteaux, des vertes prairies et des grandes rivières se résume à un radotage de vieillards :

> Il nous semblait de plus en plus, à Fabien et à moi, que cette Acadie dont ils nous parlaient cessait d'être un lieu concret, un pays réel, et devenait pour eux, dans leur mémoire et leur sensibilité, une espèce de légende fabuleuse, sans contours réels, perdue dans un halo lumineux, un Graal dont la quête était sacrée et devait primer sur tout (*MF*, 179).

Bien que leurs familles se soient installées sur la Ligne acadienne et qu'eux-mêmes vivent à Paris, ils savent qu'ils doivent « accomplir ce devoir sacré » (*MF*, 179) : retourner en Acadie. C'est d'ailleurs ce que répète le grand-père de Marie chaque fois qu'il parle de l'Acadie :

> Nous sommes ici exilés. Malgré toutes les bontés du roi de France, nous ne sommes pas chez nous. Notre vrai pays, c'est là-bas. C'est l'Acadie. Et nous y retournerons un jour. Peut-être pas moi, mais sûrement toi, Marie. N'oublie pas cela : tu retourneras un jour dans notre pays (*MF*, 24).

Pour retrouver le pays de leurs parents, Marie et Fabien parcourent allègrement de grandes distances et traversent toutes les strates de la société française, de « l'opulence et le luxe » des demeures des nobles et des riches bourgeois aux quartiers populaires de Paris avec ses « maisons aux façades branlantes et décrépites, où [s'entassait] une population miséreuse, sale et bruyante » (*MF*, 109). Puisqu'ils viennent de la province, ils sont curieux et cherchent à tout voir et à tout comprendre, en prenant bien garde à ce qu'ils disent et font : « [i]l était donc plus prudent pour moi de ne pas poser trop de questions. J'avais en effet déjà compris qu'à Paris il fallait être circonspect, ouvrir beaucoup les yeux et les oreilles, et tâcher de comprendre par soi-même, sans faire preuve de naïveté » (*MF*, 73). Ce qui permet au narrateur par l'entremise des personnages de décrire la société parisienne de la fin du XVIII^e^ siècle.

Parce que Marie et Fabien sont jeunes et innocents, *Les chemins de la liberté* s'apparente, du moins au début de la saga, au

roman jeunesse. Les livres jeunesse traditionnels qui racontent la Déportation ont un caractère spécifique, celui de développer chez les enfants le sentiment patriotique et l'attachement aux traditions. Que ce soit *Le drame de Grand-Pré* (1929) de Marjolaine, *Les orphelins de Grand-Pr*é (1931) de Maxine, *Le petit Acadien* (1952) de Dollard des Ormeaux, *Josette, la petite Acadienne* (1955) et *Traqués sans merci* (1956) de Paul Desmarins, *Le grand exode de François d'Acadie* (1974) d'Huguette Pérol, *La butte à Pétard* (1989) de Diane Léger-Haskell, *Nous reviendrons en Acadie!* (2000) d'Andrée-Paule Mignot, *Herménégilde l'Acadien* (2000) d'Alain Raimbault ou *Jacou d'Acadie* (2001) de Guy Dessureault· ces livres jeunesse, pour ne citer que ceux-là, mettent en scène des enfants qui manifestent leur loyauté à l'Acadie et qui font preuve courage en des circonstances dramatiques. La valeur moralisatrice du récit n'est jamais oubliée. Les qualités démontrées par les enfants – force morale, fidélité au passé, foi en l'avenir – sont celles nécessaires au maintien et à la survie de la communauté acadienne. Les auteurs n'oublient jamais la valeur pédagogique de tels récits et cherchent à instruire, à faire connaître l'histoire de l'Acadie et à raconter cette tragédie aux « petits enfants d'Acadie, du Québec et de tout le Canada français[26] » afin qu'elle ne se perde pas dans les brumes du passé.

Sans faire œuvre historique de premier plan, ces romans jeunesse offrent des leçons de courage et de ténacité, même s'ils tombent parfois dans le mélodrame. Règle générale, l'enfant assiste impuissant à la destruction méthodique, brutale, d'un groupe ethnique, le sien. Ses proches ont été déportés; lui-même est pourchassé par la soldatesque. Perdu en forêt, il est sauvé par une intervention providentielle : « Le bon Dieu n'abandonne jamais les petits orphelins[27] », comme le rappelle Paul Desmarins. Sous la gouverne d'un « père » de substitution, l'enfant part hardiment à la quête de nouvelles aventures. Dans son roman, Fahmy reprend ces éléments en les modernisant. Les familles de Marie et de Fabien

26 Paul Desmarins [pseudonyme de Paul LeBlanc], *Josette, la petite Acadienne*, Montréal, Granger Frères, 1955, p. 7.

27 Paul Desmarins [pseudonyme de Paul LeBlanc], *Traqués sans merci*, Montréal, Granger Frères, 1956, p. 87.

ont été expulsées d'Acadie et les enfants ont dû abandonner leurs parents pour continuer leur apprentissage à Paris sous la direction du marquis Pérusse des Cars, puis de Beaumarchais.

> Nous évoquions souvent notre destin extraordinaire : nous étions, deux ou trois ans auparavant, des enfants d'Acadiens perdus en Poitou, nous ne savions ni lire ni écrire, nous pouvions à peine parler. Nous avions vite appris et, depuis notre arrivée à Paris, quelques mois plus tôt, nous continuions notre apprentissage. Non seulement nous avions perfectionné notre éducation, nous apprenions tous les jours, au contact de nos patrons et de leurs amis, l'art de composer avec le monde, de répondre quand il le fallait, d'esquiver par un sourire ou un bon mot les réponses difficiles ou délicates. Bref, nous devenions, grâce à notre énergie, à notre soif insatiable de faire partie le plus vite possible de ce nouveau monde, de vrais Parisiens. (*MF*, 111-112)

Toutefois, à la différence des romans jeunesse traditionnels, il n'y a pas dans le roman de Fahmy de prêtres qui sermonnent les enfants ni d'intervention divine qui les arrache au péril anglais. Marie et Fabien se retrouvent dans un Paris où règne le plaisir, la volupté et le libertinage. Les pages brûlantes du roman de Fahmy sont aux antipodes des romans de ses devanciers qui, eux, n'hésitaient pas à inclure des remarques telles que :

> Mon oncle, me dit-elle avec une expression angélique, savez-vous pourquoi l'Étoile de la sainte Vierge est si belle et si brillante? C'est parce qu'elle est faite avec les larmes de Jésus, les siennes, et puis les nôtres... Il faut pleurer beaucoup, mon oncle, pour aller au ciel![28]

Du roman janséniste canadien-français, nous sommes passés à une œuvre autrement plus hardie.

Jean Mohsen Fahmy est un spécialiste du XVIII^e^ siècle français, et en particulier de Voltaire et de Rousseau[29], et c'est ce qui différencie son roman des autres romans franco-acadiens du Poitou. Dans *Les chemins de la liberté,* il tente de restituer l'atmosphère des années 1770 à Paris dans ce qu'elles ont de libre et de léger, mais

28 Desmarins, *Josette, la petite Acadienne*, *op. cit*., p. 121.

29 Jean Mohsen Fahmy a soutenu une thèse de maîtrise, *Voltaire et l'amitié : ses relations avec d'Argental à travers leur correspondance*, à l'Université de Montréal en 1971, et une thèse de doctorat, *Voltaire et Paris*, à l'Université McGill en 1977, en plus de publier divers articles sur la littérature française du XVIII^e^ siècle.

aussi les principales idées philosophiques qui ont fermenté pendant ces années prérévolutionnaires. À titre d'exemple, le marquis Louis-Nicolas de Pérusse des Cars invite les Acadiens à défricher ses terres en mettant en pratique de nouvelles techniques d'exploitation du sol. Le marquis était en effet reconnu comme un ardent physiocrate. Les physiocrates (de *physio*-et-*cratie*, gouvernement par la nature) considèrent l'agriculture comme la seule source de richesse valable. Après tout, la terre multiplie les biens, puisqu'une graine semée produit plusieurs graines et génère ainsi des surplus, tandis que l'industrie et le commerce se contentent de transporter et de transformer les produits de l'agriculture. Il n'y a que le travail agricole qui crée directement la richesse. Il faut donc encourager l'agriculture et les physiocrates incitent les propriétaires fonciers à défricher leurs terres selon des techniques « modernes ». C'est d'ailleurs pour innover et propager la philosophie des Lumières que dans le roman de Fahmy le marquis souhaite faire instruire les jeunes Acadiens : « Seule la connaissance peut dissiper les ténèbres de l'ignorance et amener les lumières dans les jeunes âmes » (*MF*, 26). Dès qu'il juge que les enfants ont maîtrisé les connaissances de base, le marquis les emmène à Paris pour leur permettre d'« être utiles, et d'apprendre ainsi à être plus tard utiles aux leurs » (*MF*, 68).

Une deuxième figure représentative du siècle des Lumières, Beaumarchais, joue un rôle essentiel dans *Les chemins de la liberté*. En faisant intervenir ce personnage, Fahmy se donne toute liberté de décrire le Paris de l'époque, de développer les courants de pensée qui agitent la capitale et de préparer le retour des jeunes Acadiens en Amérique. Fabien est placé à titre de commis chez Beaumarchais, tandis que Marie est embauchée à titre de femme de chambre par madame de Willers, maîtresse de Beaumarchais. Ce dernier est décrit comme un touche-à-tout de génie :

> Pendant les trois années où j'ai vécu près de lui, presque dans son intimité, je l'ai rarement vu au repos. Il était toujours en mouvement, toujours affable, toujours pressé, toujours occupé, l'esprit plein de projets qu'il menait tambour battant. Autour de lui, les gens s'essoufflaient, les commis couraient, les courriers galopaient et les femmes se pâmaient (*MF*, 80).

Sous le couvert de l'entreprise portugaise Roderigue Hortalez et Cie, Beaumarchais vend fusils et munitions aux insurgés américains. Fabien est intégré à l'équipe qui achemine clandestinement ces armes en Amérique. Comme le souligne Beaumarchais, tous sont mus par un espoir secret :

> Si les Anglais nous font vraiment la guerre et que la fortune des armes nous sourit, peut-être bien que nous pourrons même retourner en Canada et retrouver en Amérique du Nord les immenses territoires qui nous y appartenaient. Tu pourrais enfin retourner avec tes parents et ta… sœur[30] dans cette Acadie dont tu n'as cessé de nous rebattre les oreilles (*MF*, 258-259).

De son côté, Marie rencontre Olympe de Gouges, pionnière du féminisme français, qui inculque à la jeune paysanne des idées d'émancipation qui étonnent la jeune paysanne avant de la convaincre : « Les mots de Madame de Gouges résonnaient fortement dans mon cœur, et je me dis confusément que je tâcherais toujours d'être libre, mieux : que je lutterais sans cesse pour être libre » (*MF*, 142). Dans le récit, les points de vue sont présentés en alternance de sorte que dans un chapitre, les faits sont rapportés à travers le regard de Fabien, puis à son tour Marie raconte leur histoire dans le chapitre suivant. Ce procédé nous fait pénétrer plus avant dans l'intimité de chaque personnage, à une époque où l'homme et la femme avaient chacun leur sphère d'activités, et présente des points de vue différents, mais complémentaires.

Le premier volume des *Chemins de la liberté* se donne à lire comme un roman historique, un roman d'apprentissage, voire un roman d'espionnage lorsque Marie et Fabien se rendent à Londres. Les jeunes Acadiens côtoient Théveneau de Morande, le très cupide informateur de la cour de France, ou le chevalier d'Éon, espion français qui s'habillait en femme. Ils fréquentent le gotha de l'époque : Gudin de La Brenellerie, Mercier, Rivarol, Marmontel, Rozières, Boswell, Benjamin Franklin, Voltaire, de sorte que l'histoire individuelle des jeunes Acadiens s'insère dans la grande

30 Afin de ne pas être séparés, Fabien et Marie se présentent au début comme frère et sœur avant de se marier au début du deuxième tome des *Chemins de la liberté*.

Histoire de la fin du XVIII[e] siècle. L'Acadie, bien qu'elle soit évoquée à plusieurs reprises, semble bien lointaine.

Les chemins de la liberté en Amérique

La guerre de l'Indépendance américaine va permettre à Fabien et Marie de retourner en Amérique. À force de fréquenter Beaumarchais et « de l'entendre déclamer avec emphase les bienfaits de la liberté, si nécessaire aux Américains », Fabien en vient à épouser le point de vue de son patron et à croire que « cette liberté des Américains était la même que celle qu'[il] souhaitai[t] pour les Acadiens » (*MF*, 290). Ce rapport entre la liberté des Américains et celle des Acadiens étonne. Fahmy se garde de noter que la grande majorité des troupes qui ont mis en œuvre la Déportation venaient de la Nouvelle-Angleterre et que les Acadiens déportés furent particulièrement maltraités dans le Massachusetts. Il ne mentionne pas non plus que le « régiment de Moses Hazen, cette troupe composée pour beaucoup de Canadiens français qui se battaient pour la liberté des Américains » (*UV*, 131), se retrouve sous les ordres de celui qui avait participé à la prise du fort Beausoleil, à la déportation des Acadiens de la région de l'isthme de Chignectou en 1755 et à la destruction de Sainte-Anne des Pays-Bas (Fredericton, Nouveau-Brunswick) où des Acadiens furent assassinés et scalpés en 1759. L'enthousiasme de Marie et de Fabien mérite d'être nuancé.

Dans le deuxième tome des *Chemins de la liberté,* Fabien, ayant accepté d'être le représentant fiable de son patron « de l'autre côté de l'océan […] pour mieux mesurer l'ampleur des besoins des Insurgents [les colons américains révoltés contre l'Angleterre] » (*MF*, 337-338), part pour l'Amérique avec Marie, tout en espérant, si cela est possible, se rendre en Acadie. Mais les chemins de la liberté sont alambiqués, surtout dans ce roman, et le combat pour la liberté en Amérique passe par Saint-Domingue où le jeune couple rencontre nul autre que Toussaint Louverture qui soigne Marie atteinte d'une maladie tropicale. Conscient de la misère de ses frères esclaves, celui-ci relativise la lutte pour la liberté des Américains :

> Comment voulez-vous, Monsieur, que nous nous réjouissions de ce qui arrive sur le continent, quand notre sort est bien pire que celui des Insurgents! Ils combattent le roi George qui brime leur liberté, disent-ils, mais l'on m'informe aussi que leurs esclaves, qui arrivent de la Guinée par bateaux entiers, vivent dans des fers pires que les nôtres (*UV*, 39-40).

La question de la quête de liberté de colons blancs qui se battent « pour une question de taxes » (*UV*, 42) alors que ceux-ci maintiennent des esclaves noirs sur leurs plantations est abordée, puis rapidement mise de côté : « [N]ous n'étions pas venus en Amérique pour nous arrêter à Saint-Domingue. Notre destination ultime restait toujours l'Amérique – en attendant l'Acadie » (*UV*, 46). Dans son roman, Fahmy évoque la libération du peuple, la libération des femmes et la libération des esclaves, mais Marie et Fabien ne font que prêter l'oreille à ces propos avant de poursuivre leur route.

Ayant rejoint les colonies américaines, Marie et Fabien se joignent aux nobles venus de France et au régiment canadien, des volontaires qui appuient la cause des Insurgents, et participent à la guerre de l'Indépendance américaine. Ils agissent comme ces autres personnages littéraires traditionnels, Évangéline et Beausoleil Broussard, qui ont, eux aussi, pris part au conflit. Pendant la guerre de l'Indépendance, Longfellow écrit qu'Évangéline va « dans les camps bruyants et sur les champs de bataille de l'armée[31] » porter secours aux blessés. À Philadelphie, elle trouve « parmi les enfants de Penn un foyer et une patrie[32] » qui lui plaît, puis elle meurt et est ensevelie dans cette cité où fut signée la Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique. Dans *Pélagie-la-Charrette*, Joseph Broussard dit Beausoleil s'est fait « Robin des Mers, attaquant les navires anglais, délivrant les prisonniers et les rendant à leur patrie » (*PLC*, 101). Il participe à la guerre de l'Indépendance américaine et entre « debout par la grande porte dans la légende de son pays » (*PLC*, 316).

Une fois en Amérique, Marie et Fabien continuent de rencontrer des personnages historiques : George Washington,

31 Henry Wadsworth Longfellow, *Évangéline*, traduction de Paul Morin, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1924, p. 72.

32 *Ibid.*, p. 73.

Benedict Arnold, Clément Gosselin, le marquis de Lafayette, Fleury Mesplet, Joseph Papineau. Ils traversent les diverses classes de la société des plantations des Caraïbes, des colonies américaines, des tribus iroquoises et du Canada français. Ils participent à la bataille de Yorktown, où Fabien est blessé, reprennent la route vers l'Acadie dans « une vieille carriole tirée par un cheval aux flancs presque squelettiques » (*UV*, 198) en un périple qui n'est pas sans rappeler celui de Pélagie-la-Charrette. Et comme dans ce roman, où le fils de Pélagie épouse une Iroquoise (*PLC*, 210), ils sont enlevés par des Iroquois. C'est dans le village iroquois qu'ils apprennent que l'Acadie n'existe plus : « L'Acadie! Mais en Acadie, il n'y a presque plus que des Anglais! Vous voulez vivre chez les Anglais? » (*UV*, 226).

À Montréal, ils côtoient des Acadiens qui ne « s'attard[ent] pas trop à évoquer un retour en Acadie » (*UV*, 338) de sorte qu'ils en viennent à la conclusion que leur « rêve de bonheur […] sembl[e] se réaliser de jour en jour à Montréal » (*UV*, 339). Fabien travaille à la *Gazette de Montréal* et a trouvé « une situation qu'il lui serait impossible de retrouver en Acadie » (*UV*, 347). Comme lui explique un Acadien vivant à Montréal :

> Les villages qu'ont quittés vos parents, ou plutôt d'où on les a chassés, n'existent plus. Ils ont souvent été rasés, et quand ils ne l'ont pas été, les demeures et les terres ont été données à des Anglais et surtout à des Écossais. Il est vrai que quelques petits groupes d'Acadiens vivent encore là-bas, mais ils vivent sous la domination de nouveaux maîtres. […] Non seulement ils vivent sous de nouveaux maîtres, mais on ne parle plus français autour d'eux. Si nous voulions retourner là-bas, tout d'abord, le pourrions-nous? Nous le permettrait-on? De quoi vivrions-nous (*UV*, 350)?

Citant Voltaire qui a écrit : « La patrie est partout où l'on se trouve bien » (*UV*, 361), Marie et Fabien décident, après un ultime pèlerinage à Caraquet, de rester à Montréal :

> Nous y sommes accueillis les bras ouverts, nous pouvons parler français, nous pratiquons notre religion sans entraves tout en demeurant acadiens. […] nous sommes plusieurs centaines d'Acadiens ici à Montréal, sans parler des autres villes de la province. Nous y avons des cercles et des clubs, où nous nous réunissons régulièrement pour entretenir la flamme et partager nos souvenirs (*UV*, 352).

Une fin surprenante? Et pourtant, le récit de nos deux jeunes déportés se termine de la même façon que celui de Jacques Hébert et de Marie Landry dans *Jacques et Marie* (1866). Dans ce roman de Napoléon Bourassa, un des premiers à décrire le Grand Dérangement, les protagonistes connaissent la déportation, la guerre et se retrouvent après une série d'aventures au village de L'Acadie, près de Montréal. Ils se marient et s'établissent avec leurs compatriotes exilés dans ce village acadien-québécois, sans retourner en Acadie. Le même thème revient plus tard dans *Les orphelins de Grand-Pré* (1931) de Maxine, *Gens sans terre* (1988) de Jean Pellerin et *Évangéline et Gabriel* (2007) de Pauline Gill où les protagonistes s'établissent finalement au Québec, tout en se résignant « difficilement à la domination anglaise, ne pouvant oublier la tragique déportation de [leurs] compatriotes et [leur] famille dispersée[33] ».

Dans son roman, Jean Mohsen Fahmy énumère les grands événements ainsi que les figures marquantes de la fin du XVIII^e^ siècle, et de cette manière ressuscite un moment du passé. L'auteur réalise un travail historique, renseignant continuellement son lecteur sur les faits de la guerre et la chronologie des événements. Et le lecteur de se demander si la fiction est là pour illustrer l'histoire, ou l'histoire pour expliquer la fiction. *Les chemins de la liberté* se présente donc comme le lieu de conjonction de deux fonctions distinctes : une fonction fictive, informative, montrant les conflits à travers l'expérience individualisée des personnages, et une fonction historique, explicative, qui retrace le déroulement chronologique et causal des événements. De plus, on trouve dans ce récit une troisième fonction, à la fois plus riche et plus révélatrice : la fonction didactique. Celle-ci confère au roman le statut d'illustration de l'idéologie des Lumières et, comme le souligne le titre, de ce moment de l'histoire alors que la liberté se fraie un chemin dans des sociétés en ébullition.

33 Maxine [pseudonyme de M^me^ Elzéar-Achille Taschereau-Fortier, née Marie-Caroline-Alexandra Bouchette], *Les orphelins de Grand-Pré*, Montréal, Beauchemin, [1931] 1954, p. 158.

La querelle du prix France-Acadie

Le roman de Jean Mohsen Fahmy a été publié au Québec, mais c'est en France qu'il a connu le plus de succès. Cette description de l'Acadie du Poitou et du siècle des Lumières ne pouvait que susciter l'intérêt des lecteurs français, et surtout des membres des associations franco-acadiennes. En ce début de nouveau millénaire, une chose est certaine : l'intérêt des Français pour l'Acadie n'a jamais cessé de croître. Comme le souligne Dominique Guillemet, on note une nette augmentation depuis

> les balbutiements des années 1930 (rares publications locales, rôle de quelques pionniers), le décollage des années 1960-1970 et l'accentuation d'un intérêt encore accru depuis les années 1980-1990. Se sont alors multipliées, les fondations d'associations, la publication de bulletins, l'ouverture de musées, les jumelages, pour le Poitou les accords de coopérations entre collectivités territoriales et universités, les échanges culturels et les spectacles. [Il s'agit d'une] véritable émergence contemporaine, à partir des années 1970, d'une mémoire collective de l'histoire des établissements d'Acadiens en France à la fin du XVIII[e] siècle[34].

Cet intérêt pour l'Acadie s'explique aussi par un désir de mieux connaître la généalogie de sa famille. Plus de 10 000 Français auraient un rameau acadien dans leur généalogie[35]. Fascinés par leur origine distinctive, ils ont gardé le souvenir d'une communauté devenue mythique, l'Acadie, et cherchent à maintenir des relations privilégiées avec les cousins et cousines d'Amérique.

Depuis une quarantaine d'années, plusieurs associations ont été fondées afin d'entretenir des liens avec l'Acadie et de promouvoir le fait acadien dans l'Hexagone. Ces associations, créées en région par des bénévoles passionnés, sont Belle-Île-Acadie (fondée à Belle-Île-en-Mer en 1979), Bretagne-Acadie-Louisiane (Nantes, 1984), Acanami[36] (Saint-Ouen-du-Tilleul, 1994) et Béarn-Acadie-Nouvelle-France (Saint-Castin, 2003). Dans le département de la Vienne (le centre du Poitou), quatre associations se consacrent à l'Acadie : Châtellerault-Québec-Acadie (basée à Châtellerault et fondée en 1972, ce qui en fait la plus ancienne association), Les

34 Guillemet, *op. cit*., p. 86.
35 *Ibid.,* p. 75.
36 Anagramme de « Amis du Canada et de l'Acadie ».

Cousins Acadiens du Poitou (qui gèrent le musée des Huit-Maisons sur la Ligne acadienne, Archigny, 1980[37]), La Maison de l'Acadie (Loudun, 1984) et Falaise-Acadie-Québec (Les Ormes, 1987). La plupart de ces associations régionales sont affiliées à l'association Les Amitiés acadiennes, basée à Paris. Les associations régionales conservent leur entière autonomie, mais bénéficient, par le biais des Amitiés acadiennes, d'une plus grande visibilité tant en France qu'à l'étranger.

Soutenues par la Fondation de France, Les Amitiés acadiennes ont pour mission « de développer les relations culturelles et amicales entre les Acadiens, les Français et les descendants d'Acadiens de tous pays[38] ». Issues du comité France-Acadie créé par l'historien Émile Lauvrière en 1921, Les Amitiés acadiennes ont été fondées en 1976 par Philippe Rossillon, Lucien Bertin et René Perron. En 1998, Bernard Dorin, alors président de l'association et ambassadeur de France[39], rappelait à ses collègues les paroles du général de Gaulle disant qu'il fallait « "faire tout ce qu'il était possible de faire" pour nos amis Acadiens "par bonheur retrouvés"[40] ». Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2012, les adhérents des Amitiés acadiennes ont adopté la proposition du bureau de modifier la dénomination de l'association, « afin de souligner l'aspect bipartite de [leurs] relations avec [leurs] amis acadiens[41] ». Les Amitiés

37 Depuis 2007, le programme de voyage-études en France de l'Université du Nouveau-Brunswick permet aux étudiants d'effectuer de nombreux et enrichissants séjours dans le Poitou. Notre visite au musée des Huit-Maisons sur la Ligne acadienne est toujours une fête. À notre passage, le drapeau acadien est déployé et nos étudiants ont l'impression de se retrouver « en famille », car ils découvrent qu'ils ont des liens de sang et de culture avec les habitants de la région du Poitou. Nous tenons à remercier les responsables du musée pour leur accueil des plus cordiaux et leur amitié sincère.

38 Amitiés France-Acadie, en ligne : http://amitiesfranceacadie.org/accueil.aspx (site consulté le 11 mars 2020).

39 Bernard Dorin est un descendant d'Acadiens qui avaient subi le Grand Dérangement et qui « étaient revenus s'établir en Poitou ». Voir Bernard Dorin, *Appelez-moi Excellence*, Montréal, Stanké, 2001, p. 167.

40 Bernard Dorin, « 1968-1998 trente années déjà », dans *Les Amitiés acadiennes*, nº 85, 3e trimestre 1998, p. 3.

41 Les Amitiés acadiennes, « Assemblées générales 2012 », dans *Les Nouvelles franco-acadiennes*, mars 2012, nº 16, p. 3.

acadiennes sont donc devenues Amitiés France-Acadie.

L'association Amitiés France-Acadie joue un rôle important en France et en Acadie. En plus d'assurer les liaisons entre les associations régionales affiliées, elle organise des échanges scolaires entre établissements français et acadiens, des stages professionnels en France et en Acadie pour des jeunes étudiants en fin d'études et participe à diverses manifestations culturelles franco-acadiennes (spectacles, expositions, conférences et colloques). L'association a assuré la publication d'une revue trimestrielle de 1977 à 2008 (ce qui représente un total de 122 numéros, une source d'informations encore peu exploitée) et continue de publier un supplément : *Les Nouvelles franco-acadiennes*. Mais surtout, Amitiés France-Acadie décernent chaque année le prix France-Acadie.

Créé en 1979 (alors qu'Antonine Maillet remportait la même année le prix Goncourt pour *Pélagie-la-Charrette*), le prix France-Acadie est destiné à encourager et à promouvoir la création littéraire en Acadie. C'est un des rares prix littéraires internationaux destinés à des œuvres acadiennes. À partir de 1983, le prix est décerné à deux lauréats : l'un en sciences humaines[42], l'autre en création littéraire (depuis 2008, il n'y a plus qu'un seul candidat et, depuis 2010, le prix alterne habituellement entre les deux genres littéraires). Le prix est ouvert « aux auteurs de langue française qui peuvent se prévaloir de l'identité acadienne des provinces atlantiques du Canada ou à titre exceptionnel, de travaux remarqués sur l'Acadie par des auteurs canadiens-français[43] ». Chaque lauréat du prix France-Acadie ne peut recevoir le prix qu'une seule fois. Pendant une vingtaine d'années, le prix France-Acadie a été l'unique prix

42 Ayant remporté le prix France-Acadie 1998 pour mon livre *Les Grands Dérangements : la déportation des Acadiens en littératures acadienne, québécoise et française*, je tiens à rappeler l'importance de ce prix qui encourage les auteurs et les chercheurs universitaires, et les incite à poursuivre leurs travaux en littérature acadienne.

43 Société nationale de l'Acadie, « Prix littéraire France-Acadie 2014 », communiqué de presse, 3 février 2014, en ligne : http://snacadie.org/index.php/component/acymailing/archive/view/mailid-106?key=cbee93a068bbafeaedbf9febd81150ba&subid=2815-602c0a0bba727a678d6990fe10a69bb3&tmpl=component (site consulté le 10 octobre 2018).

littéraire acadien[44]. Puisque le jury est composé de membres d'associations françaises, le prix a souvent été attribué à une œuvre présentant une composante historique et des liens avec la France, bien qu'il ait aussi été attribué à des œuvres plus avant-gardistes, telle *Pas pire* de France Daigle en 1998.

Le 22 mai 2014, le jury du prix France-Acadie s'est réuni en formation restreinte pour effectuer la présélection des ouvrages retenus au titre du prix France-Acadie 2014 et établir la liste suivante : *Théotiste Bourgeois* (roman historique) de Maxime Arseneau, *Sucré-Poivré* (nouvelles) de Jean-Louis Gervais et *Revenir… L'étonnant destin de John Fisher* (roman) de Richard Plourde, tous publiés aux Éditions de la Francophonie (Lévis, Québec), *Les deux rêves* (contes et récits) de Cyrille Sippley, publié aux Éditions GML (Saint-Anselme, Québec), et *Les chemins de la liberté* de Jean Mohsen Fahmy, publié aux Éditions JCL (Chicoutimi, Québec).

À la fin du mois de septembre, le jury du prix France-Acadie s'est réuni en séance plénière et a choisi le lauréat du prix France-Acadie. Malgré « les mérites de plusieurs autres ouvrages », les membres du jury ont attribué la récompense à l'unanimité, sauf une voix, aux *Chemins de la liberté.* Dans le communiqué de presse, on souligne la qualité du livre de Fahmy :

> Conduit d'une plume alerte, ce livre marie les intérêts du roman d'aventures, à caractère picaresque, à ceux des récits d'histoire ou de tribulations amoureuses. […] Un récit d'aventures qui n'est pas fait que de voyages, mais aussi d'intéressantes plongées dans l'histoire tumultueuse, sociale et politique du XVIII^e^ siècle finissant, où les tensions de la France prérévolutionnaire répondent aux soubresauts de l'émancipation américaine. Il est aussi une intéressante tentative pour restituer l'histoire complexe et pluricontinentale de la dispersion acadienne, et de ses premiers retours[45].

44 Le prix littéraire Antonine-Maillet-Acadie Vie a été créé en 1998, à l'occasion des fêtes du 50^e^ anniversaire de la fondation d'Acadie Vie (entreprise d'assurance affiliée au Mouvement des caisses populaires acadiennes). Ce prix littéraire comprend trois volets : le Prix annuel, le Prix Volet Jeunesse Richelieu et le Prix quinquennal (qui reconnaît un auteur de langue française pour l'ensemble de son œuvre). Voir Prix littéraire Antonine-Maillet-Acadie Vie, en ligne : http://prixlitteraire.acadie.com (site consulté le 11 mars 2020).

45 Amitiés France-Acadie, « Prix littéraire France-Acadie 2014 à Jean Mohsen

Le prix France-Acadie a ensuite été remis à Jean Mohsen Fahmy le 21 novembre, au Centre culturel canadien, à Paris[46].

Et c'est alors que la controverse éclate, en grande partie à cause des origines du lauréat. En se basant sur les règles d'admissibilité qui stipulent que « [le concours est ouvert] aux auteurs de langue française qui peuvent se prévaloir de l'identité acadienne des provinces atlantiques du Canada ou à titre exceptionnel, de travaux remarqués sur l'Acadie par des auteurs canadiens-français », l'éditeur Denis Sonier déclare que Jean Mohsen Fahmy n'est pas admissible et que le prix devrait lui être retiré. Fahmy est un auteur franco-ontarien d'origine égyptienne. Il ne peut se prévaloir « de l'identité acadienne » et son roman ne constitue pas un « travail remarqué sur l'Acadie », car, précise l'éditeur, il ne s'agit pas « d'un ouvrage d'histoire ou de sociologie[47] ». Benoît Duguay, ancien journaliste à Radio-Canada Acadie, est révolté par cette situation et écrit dans *L'Acadie Nouvelle* :

> Je ne suis ni écrivain, ni artiste, ni éditeur, mais si je l'étais, je crois que je serais blessé, pour ne pas dire insulté, par l'attribution du prix littéraire France-Acadie à un auteur franco-ontarien, édité par une maison qui n'a aucune appartenance à l'Acadie des Maritimes. […] je trouve ce choix des Amitiés acadiennes désolant pour nous lecteurs et irrespectueux à l'endroit de nos auteurs[48].

Fahmy », communiqué de presse, 6 octobre 2014, en ligne : http://acadie-export.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=127:prix-litteraire-france-acadie-2014-remis-a-jean-mohsen-fahmy&catid=18&lang=fr&Itemid=407 (site consulté le 11 mars 2020).

46 Pour les discours et remerciements liés à cet événement, voir *Les Nouvelles franco-acadiennes*, décembre 2014, nº 16.

47 Denis Sonier cité par Benoit Doyon-Gosselin, « La rançon de la gloire (sic) », dans *Astheure*, 14 novembre 2014, en ligne : https://astheure.com/2014/11/14/la-rancon-de-la-gloire-sic-benoit-doyon-gosselin/ (site consulté le 11 mars 2020).

48 Benoît Duguay, « Prix littéraire France-Acadie : une insulte », dans *L'Acadie Nouvelle*, 19 octobre 2014, en ligne : http://www.acadienouvelle.com/mon-opinion/2014/10/19/prix-litteraire-france-acadie-insulte/ (site consulté le 11 mars 2020). Alain Dubos répondra à cette lettre dans « Pour apaiser la polémique », dans *L'Acadie Nouvelle*, 27 octobre 2014, en ligne : http://www.acadienouvelle.com/mon-opinion/2014/10/27/apaiser-polemique/ (site consulté le 11 mars 2020).

Dans les mois qui suivent, la querelle est entretenue par des éditeurs qui se sentent floués et qui remettent en question le prix France-Acadie. Denis Sonier, propriétaire des Éditions de la Francophonie, a publié trois des ouvrages qui étaient en lice pour le prix. Son entreprise commerciale s'est donné comme « mission de publier, de promouvoir et de diffuser les ouvrages et les œuvres d'auteurs de la Francophonie » et « elle offre encore et toujours une place privilégiée aux auteurs d'origine acadienne qui ont le désir de se raconter et de laisser en héritage la trace de leur plume[49] ». Pour sa part, les Éditions GML, un autre concurrent, marchent « dans les pas des Éditions de la Francophonie, […] en collaboration avec la même équipe de professionnels aguerris qui a fait leur renom[50] ». Il s'agit de maisons d'édition de « même famille », généralistes, établies dans la région de Lévis. Les éditions JCL sont établies à Saguenay (Chicoutimi). Les trois maisons d'édition sont donc québécoises.

Par ailleurs, les Éditions de la Francophonie sont uniques en leur genre, car elles « ont une approche commerciale de l'édition[51] ». Comme le rappelle David Lonergan, la majorité des ouvrages qu'elles publient

> ne sont pas des œuvres littéraires, mais des témoignages, des autobiographies, des essais populaires qui ne sont pas éligibles à des subventions. Il faut donc qu'ils soient « rentables ». D'où le système de partenariat d'affaires mis au point […] : l'auteur investit de son propre argent et on partage les profits (quand il y en a, ce qui semble être souvent le cas)[52].

Il faut noter toutefois que Denis Sonier et son épouse Faye Breau font un travail exceptionnel de promotion et que le couple est très souvent à l'œuvre dans les salons du livre pour promouvoir

49 Les Éditions de la Francophonie, « Mission », en ligne : http://www.editionsfrancophonie.com/mission.cfm (site consulté le 11 mars 2020).

50 Éditions GML, « Qui sommes-nous », en ligne : https://www.editionsgml.ca/qui-sommes-nous/ (site consulté le 11 mars 2020).

51 David Lonergan, « La fragile édition acadienne », dans *Tintamarre. Chroniques de littérature dans l'Acadie d'aujourd'hui*, Sudbury, Prise de Parole, 2008, p. 341.

52 David Lonergan, « Le futur incertain de deux maisons d'édition », dans *Astheure*, 6 novembre 2013, en ligne : https://astheure.com/2013/11/06/le-futur-incertain-de-deux-maisons-dedition-david-lonergan/ (site consulté le 11 mars 2020).

leurs auteurs. La maison d'édition répond à un besoin particulier en Acadie et permet à plusieurs Acadiens de « publier un livre, que ce soit leurs mémoires, une monographie paroissiale, des histoires locales, régionales et ainsi de suite[53] ».

Règle générale, les prix littéraires font rarement l'unanimité. Ceux qui sont décernés dans un milieu minoritaire sont encore plus sujets à polémique. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler le tollé général qui s'éleva en 1977 à cause de l'attribution du prix Goncourt à *John L'Enfer* de Didier Decoin (plutôt qu'aux *Cordes-de-Bois* d'Antonine Maillet). Armand Lanoux, qui annonça le résultat du vote aux journalistes, reçut une tarte à la crème au visage, lancée par un jeune homme visiblement mécontent[54]. La controverse entourant le choix de 2014 aurait dû être passagère. Toutefois, le prix France-Acadie 2015 allait être tout aussi critiqué.

En novembre 2015, le prix France-Acadie est remis à Phil Comeau, Warren A. Perrin et Mary Broussard-Perrin, directeurs de l'ouvrage collectif *L'Acadie hier et aujourd'hui, l'histoire d'un peuple*[55]. Cet ouvrage compte plus de 60 textes de 55 auteurs acadiens, canadiens, américains et européens qui dressent un portrait de l'Acadie de la diaspora, plus particulièrement celle de la Louisiane. Pourtant, l'ouvrage est une coédition d'Andrepont Publishing d'Opelousas (Louisiane) et La Grande Marée de Tracadie-Sheila (Nouveau-Brunswick), et comprend des articles qui sont des traductions de textes originaux en anglais (ce qui contrevient aux règles d'admissibilité). Accusé encore une fois de ne pas avoir respecté les critères d'attribution du prix, Alain Dubos, président

53 [s.a.], « *L'Acadie Nouvelle* achète les Éditions de la Francophonie », dans L'Acadie Nouvelle, 25 juin 2017, en ligne : https://www.acadienouvelle.com/actualites/2017/06/23/lacadie-nouvelle-achete-editions-de-francophonie/ (site consulté le 11 mars 2020). Le 1er août 2017, les Éditions de L'Acadie Nouvelle ont fait l'acquisition des Éditions de la Francophonie, permettant ainsi à la maison d'édition de poursuivre ses activités à partir du siège social de L'Acadie Nouvelle, à Caraquet. Depuis sa fondation, la vaste majorité des 600 livres publiés par les Éditions de la Francophonie ont été écrits par des auteurs acadiens.

54 Voir Robert Viau, « Querelles, trahisons et gloire. Les chemins du Goncourt », dans *Acadie multipiste*, *Romans acadiens*, tome 1, Moncton, Perce-Neige, 2015, p. 39-78.

55 Phil Comeau, Warren A. Perrin et Mary Broussard-Perrin (dir.), *L'Acadie hier et aujourd'hui, l'histoire d'un peuple,* Opelousas (Louisiane)/Tracadie-Sheila (N.-B.), Andrepont Publishing/La Grande Marée ltée, 2014, 495 p.

du jury du prix France-Acadie, répond :

> Pour moi, le critère absolu est que ça parle de l'Acadie. On ne changera pas les critères, mais on se permettra peut-être de temps en temps de faire un petit tour à l'extérieur de la lettre tout en gardant l'esprit […] l'Acadie est plurielle et elle ne doit pas se refermer sur elle-même[56].

Inutile de préciser que cette intervention ne fit que relancer la querelle.

Afin de calmer la colère des éditeurs qui menaçaient de boycotter le prix France-Acadie, l'association Amitiés France-Acadie décide de ne pas attribuer de prix France-Acadie en 2016. Après plus de 35 ans d'existence, c'était la première fois que le prix n'était pas offert. On peut lire sur le site de l'association :

> En 2016, exceptionnellement, il n'y a pas eu de prix : un certain nombre de facteurs plaidant pour une évolution du prix littéraire France-Acadie, le Conseil d'administration de l'association Amitiés France-Acadie a décidé un moratoire d'un an afin de procéder d'une part à des aménagements dans le règlement du Prix et d'autre part au renouvellement de son jury[57].

Dans les pages de *L'Acadie Nouvelle*, le président du jury, Alain Dubos, se questionne :

> Y a pas le feu du tout à la maison, mais il y a la nécessité de redéfinir un certain nombre de choses avec un peu de recul et un petit peu de sérénité […] Est-ce qu'on doit continuer dans le cadre strict de l'Acadie centrée sur elle-même ou on y va avec l'Acadie qui s'ouvre et qui accepte le partage et les influences[58]?

En réécrivant les règles, il s'agit avant tout d'éviter les malentendus et les disputes stériles. Afin d'éviter d'autres querelles sur l'origine

56 Sylvie Mousseau, « Les règles d'admissibilité du prix France-Acadie remises en question », dans *L'Acadie Nouvelle*, 5 octobre 2015, en ligne : http://www.acadienouvelle.com/arts-et-spectacles/2015/10/04/les-regles-dadmissibilite-du-prix-france-acadie-remises-en-question/ (site consulté le 11 mars 2020).

57 Amitiés France-Acadie, « Nos actions », en ligne : http://www.amitiesfranceacadie.org/p/le-prix-france-acadie.html (site consulté le 11 mars 2020).

58 Alain Dubos cité par Sylvie Mousseau, « Le Prix France-Acadie prend une pause d'un an », dans *L'Acadie Nouvelle*, 21 janvier 2016, en ligne : http://www.acadienouvelle.com/arts-et-spectacles/2016/01/21/le-prix-france-acadie-prend-une-pause-dun-an/ (site consulté le 11 mars 2020).

des candidats, le critique universitaire Benoit Doyon-Gosselin propose cette modification des règles d'admissibilité :

> Le concours est ouvert à tous les auteurs de langue française de l'Amérique du Nord qui ont produit une œuvre de fiction traitant de l'Acadie ou à titre exceptionnel, de travaux remarqués sur l'Acadie par des auteurs canadiens-français[59].

C'est peut-être une solution, mais alors rien n'aurait empêché des Québécois, tels Pauline Gill (*Évangéline et Gabriel*, 2007), René Verville (*Le saule de Grand-Pré*, 2001; *Un Anglais à Grand-Pré*, 2013) ou même Andrée-Paule Mignot (*Nous reviendrons en Acadie!*, 2000), d'accaparer le prix France-Acadie au détriment d'auteurs acadiens.

Le 21 octobre 2016, lors du Salon du livre de Dieppe, les responsables d'Amitiés France-Acadie en concertation avec la Société nationale de l'Acadie et des intervenants du milieu de l'édition en Acadie acceptent d'assouplir les règles d'attribution du prix France-Acadie. L'article 2 du nouveau règlement du prix France-Acadie se lit comme suit :

> [S]ont appelés à concourir les auteurs de langue française qui peuvent se prévaloir de l'identité acadienne ou à titre exceptionnel, des auteurs nord-américains francophones ayant produit des ouvrages susceptibles de favoriser la connaissance de l'Acadie[60].

Désormais, les œuvres écrites par des auteurs de langue française « qui peuvent se prévaloir de l'identité acadienne » n'auront plus à évoquer obligatoirement l'Acadie, ce qui permettra à un nombre plus important d'ouvrages d'être soumis et évalués par le jury. En outre, les écrivains ne doivent pas nécessairement résider en Acadie. Par contre, les œuvres qui seront écrites par des francophones d'Amérique du Nord (pas nécessairement acadiens) devront, elles, porter sur l'Acadie. Ces règles assouplies mettront-elles fin aux querelles? Rien n'est moins sûr.

---

59 Doyon-Gosselin, *op. cit*.

60 Sylvie Mousseau, « Le prix France-Acadie sera de retour en 2017 », dans *L'Acadie Nouvelle*, 19 janvier 2017, en ligne : https ://www.acadienouvelle.com/arts-et-spectacles/2017/01/19/prix-france-acadie-sera-de-retour-2017/ (site consulté le 11 mars 2020).

En 2017, le jury du prix France-Acadie a décidé de primer *Le vol de l'ange* de Daniel Poliquin[61]. L'auteur est franco-ontarien (voire ottavien comme Fahmy), reconnu pour ses romans qui se déroulent dans cette province. C'est le premier et le seul roman de Poliquin mettant en scène les provinces maritimes où il possède une résidence d'été (à Parrsboro en Nouvelle-Écosse). Les débats ont dû être nombreux et animés, puisqu'une mention a été décernée à Annie-Claude Thériault pour *Les filles de l'Allemand*[62]. Entre une descendante d'Acadiens et un auteur franco-ontarien, le jury a choisi le non-Acadien. D'ailleurs, aucun Acadien n'a remporté le prix France-Acadie pendant plusieurs années[63].

Faut-il rappeler que le candidat de l'autre prix acadien, le prix littéraire Antonine-Maillet-Acadie Vie, doit être Acadien d'adoption (« tenir feu et lieu » en Acadie?) ou de sang :

> [le candidat] doit être Acadien, natif d'une province de l'Atlantique ou être francophone et résidant de l'une de ces provinces depuis au moins cinq ans. Ce prix littéraire s'adresse aussi aux personnes de souche acadienne dont l'un des parents est né dans une province de l'Atlantique[64].

C'est en suivant à la lettre ces règlements que le jury a pu décerner à Annie-Claude Thériault, qui est née de parents acadiens en Outaouais, a grandi à Gatineau et habite Montréal depuis une quinzaine d'années, le prix littéraire Antonine-Maillet-Acadie Vie 2017.

Somme toute, le débat est loin d'être clos : comment encourager la fragile production littéraire acadienne des provinces de l'Atlantique sans élever des barrières et sans susciter la grogne des éditeurs?

61 Daniel Poliquin, *Le vol de l'ange*, Montréal, Boréal, 2014, 320 p.

62 Annie-Claude Thériault, *Les filles de l'Allemand*, Montréal, Marchand de feuilles, 2016, 352 p.

63 En 2018, le prix a été attribué au Québécois (de souche acadienne) André-Carl Vachon pour *Les Acadiens déportés qui acceptèrent l'offre de Murray*, paru aux Éditions La Grande Marée (Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick). Enfin, en 2019, l'Acadienne Carolle Arsenault a remporté le prix pour son roman *Un protestant dans le salon*, Caraquet, Éditions de la Francophonie, 2018, 292 p.

64 Prix littéraire Antonine-Maillet-Acadie Vie, « Règlements », en ligne : http://prixlitteraire.acadie.com/html/reglements (site consulté le 11 mars 2020).

Conclusion?

Après une telle polémique, comment conclure? Le roman de Jean Mohsen Fahmy méritait un prix, ne serait-ce que parce qu'il décrit admirablement bien la progression des Lumières en France et en Amérique, et parce qu'il a le mérite de nous rappeler une histoire acadienne méconnue, celle de l'Acadie du Poitou. Roman historique ayant pour cadre les deux rives de l'Atlantique, *Les chemins de la liberté* de Fahmy établit des liens entre deux communautés et démontre que l'héritage franco-acadien, cette « mémoire en partage », mérite d'être mieux connu et développé.

Toutefois, le roman est à l'image de ce que nous venons d'écrire sur ces désirs de rapprochement et ces querelles de famille. Les protagonistes se disent Acadiens, mais ne s'entendent pas sur ce qui constitue l'Acadie. Se trouve-t-elle en Poitou, au Nouveau-Brunswick, au Québec? Certes, leur choix final risque de froisser ceux qui croient que l'Acadie ne peut se développer que dans les provinces maritimes et que les prix « acadiens » ne peuvent être accordés qu'à ceux qui l'habitent. Mais au fait, de quelle Acadie s'agit-il? L'auteur lui-même affirme qu'il n'a pas répondu aux critiques et qu'il n'est pas intervenu publiquement dans le débat : « [I]l me semblait, dit-il, que mon roman amenait la tragédie du Grand Dérangement et l'épopée du Retour à un autre niveau, celui d'un mythe universel[65]. »

L'Acadie demeure « ce mystérieux "là-bas" qu'ils [les parents de Marie] évoquaient à tout bout de champ et qui semblait nimbé [d'une] auréole » (*MF*, 18). L'Acadie demeure associée à l'Arcadie, le pays du bonheur calme et serein dans la poésie bucolique grecque et latine. C'est un endroit « beau, vaste et libre » (*MF*, 24), devenu un idéal de lumière, de liberté, de pays idéalisé. Le roman de Fahmy reprend en les modernisant les thèmes traditionnels des romans de la Déportation, décrit les soubresauts qui ont mené à la liberté en France et en Amérique, et garde intact l'idéal d'un paradis qui, bien que perdu, ne cesse d'attirer et de susciter des quêtes… et des querelles.

65 Courriel de Jean Mohsen Fahmy à Robert Viau, daté du 21 avril 2016.